



Compte-rendu de la Rentré Solennelle de l'Université du Vin 28 Novembre 2008



La rentrée solennelle de l'Université du Vin, donnée en l'honneur de tous les étudiants inscrits aux divers diplômes : Master Droit de la vigne et du vin et des produits de qualité, Licence Professionnelle Gestion et Marketing secteur vitivinicole, Sommelier-Conseil, Diplôme Universitaire Analyse Sensorielle et Dégustation, l'est toujours dans un esprit d'ouverture soit aux grands sujets scientifiques,

soit culturels, autour du vin.

Dans la continuité, les deux conférencières de cette rentrée solennelle 2008 ont apporté leur expertise scientifique et leur pertinence professionnelle à propos de 2 problématiques très actuelles.

La première, avec *Jocelyne PERARD*, climatologue responsable de la chaire Culture – Traditions du vin à l'UNESCO qui fit un remarquable triple inventaire : celui des facteurs physiques, géologiques, climatiques caractérisant l'implantation du vignoble bourguignon à travers 10 siècles ; puis celui des comportements religieux, politiques, économiques et échanges forgeant la valeur actuelle du vignoble bourguignon, et enfin un troisième inventaire d'ordre juridique, judiciaire et social, à l'époque moderne du 19ème et 20ème siècle. Cet ensemble patrimonial et traditionnel ainsi explicité est en effet la source des nouvelles normes du marché bourguignon. L'analyse de Madame PERARD à propos du système bourguignon sert d'exemple à bon nombre de grands vignobles et terroirs viticoles qui peuvent ainsi évaluer leur patrimoine vivant et donc leur devenir.



L'inventaire culturel, à partir de faits et gestes de la filière vitivinicole sert effectivement de base de communication et d'expression pour le vin.

Et c'est avec la seconde conférencière que les étudiants et l'auditoire ont pu saisir l'imminent besoin pour la filière vin, de préciser ses capacités de communication et les outils disponibles.

Le patrimoine viticole est vertueux, mais le vin peut-il être virtuel actuellement ?



En effet *Marie-Christine TARBY, présidente de l'Association Vin et Société* rendit compte de la difficulté à communiquer sur le vin dans un climat serein et consensuel, et de la situation d'incompréhension entre les professionnels du vin et les organismes publics ou privés liés à la santé et à la prévention.

Depuis des décennies, le bilan négatif des effets de l'alcool prime sur l'analyse des comportements de consommation de vin, et cantonne le vin dans la logique de produits de consommation dangereuse, nécessitant modération et plus encore régulation stricte dans la communication.

En raison d'une interprétation restrictive de la loi Evin, les aspects culturels et la définition patrimoniale du vin sont alors passés sous silence, voire indicibles sur certains médias. Internet, notamment, fut un récent terrain d'opposition à propos de son utilisation pour la vente et la promotion des vins.

Madame TARBY étaye la position de l'association Vin et Société qui poursuit son objectif pour obtenir une définition exacte du mot « publicité » figurant dans la loi Evin, afin de sortir de cette crise inter organisationnelle. Madame TARBY plaide pour le dialogue et la recherche d'un consensus, au niveau régional ainsi que pour une actualisation de la Loi Evin.

Tuer un patrimoine par une absence de prise de responsabilité collective et partagée, serait le pire qui pourrait arriver à la viticulture française.

« Le vin a traversé des millénaires et laissé des empreintes culturelles et sociales respectables, il s'agit de retrouver un discours apaisé à son propos, et un mode d'emploi et de consommation ».

Sur ces mots d'avenir, cette 2ème leçon s'achève appelant les étudiants à construire et prôner les clés de la modération, de la responsabilité, et du savoir pour que perdure le plaisir du vin.

